



2011 – AVIS AUX NAVIGATEURS N° 3

RÉGION NIAGARA CANAL WELLAND

« LES ÉCLUSES DE L'AVENIR »

CET AVIS TRAITE DES SUJETS SUIVANTS :

1. ESSAI DE « L'ASSISTANCE LATÉRALE HYDRAULIQUE » DANS LES ÉCLUSES 1, 2, 3 et 7
2. ESSAI DE « L'AUTOPOSITIONNEMENT » DANS LES ÉCLUSES 1 à 7

1. ESSAI DU SYSTÈME « D'ASSISTANCE HYDRAULIQUE LATÉRALE » AUX ÉCLUSES 1, 2, 3 et 7

Le système d'assistance hydraulique latérale a été mise à l'essai à l'écluse 7 pendant la saison de navigation 2010 et les résultats sont prometteurs; par conséquent, dans le cadre de la stratégie globale d'amarrage mains libres, la CGVMSL continuera d'utiliser ce système à l'écluse 7 et en étendra l'utilisation aux écluses 1, 2 et 3 pendant la saison de navigation 2011 pour les navires ayant une largeur totale de 20 m (65,6 pi) ou moins. Le système « d'assistance hydraulique latérale » est conçu pour aider les navires qui montent à rester du côté du mur d'amarrage dans le sas de l'écluse. Le système « d'assistance hydraulique latérale » est activé quand l'étrave du navire qui monte dépasse l'extrémité du chaumard en aval de l'écluse. Une fois l'opération amorcée, les vannes compensatrices à l'extrémité aval de l'écluse se ferment complètement et les vannes à l'extrémité amont du mur d'amarrage s'ouvrent à 0,38 m.

L'ouverture de ces vannes permet à l'eau de circuler dans les canalisations de remplissage, de passer sous le navire et de percuter le mur opposé pour revenir dans un mouvement latéral afin d'exercer une force sur le côté du navire. Cette force maintient le navire à proximité du mur d'amarrage de l'écluse.

Nous demandons aux capitaines/pilotes des navires munis de propulseurs d'étrave de les utiliser lorsqu'ils entrent dans l'écluse, après avoir traversé les portes ouvertes de l'écluse pour permettre au navire de se positionner le long du mur d'amarrage de l'écluse. Si le navire participe à un essai d'amarrage mains libres, les propulseurs d'étrave ne doivent pas être utilisés après que les ventouses d'amarrage sont fixées au navire, car cela pourrait provoquer le détachement des ventouses et (ou) les endommager.

2. AUTOPOSITIONNEMENT DANS LES ÉCLUSES 1 à 7 :

En 2010, le système d'autopositionnement des navires (VSSS) a été mis à l'essai dans les écluses 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 et les résultats/les commentaires ont été positifs. Nous informons les navigateurs que les essais se poursuivront dans ces écluses au cours de la saison de navigation 2011. De plus, au cours de la prochaine saison de navigation, nous mettrons à l'essai le système d'autopositionnement des navires dans toutes les autres écluses du Canal Welland, à l'exception de l'écluse 8. Cet équipement utilise la technologie de télémétrie à laser, sans danger pour les yeux; les appareils sont situés aux deux extrémités de l'écluse afin de reconnaître la partie la plus avancée de la coque du navire pour évaluer sa position dans l'écluse. Cette position sera mise à jour de façon dynamique et affichée sur les deux tableaux à DEL situés sur le mur d'amarrage de l'écluse, à mesure que le navire avance vers sa position finale d'amarrage.

The St. Lawrence Seaway Management Corporation
Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent

Région Maisonneuve
151, rue de l'Écluse
Saint-Lambert, Québec
J4R 2V6

Tél : (450) 672-4115 Téléc. : (450) 672-8493

Niagara Region
508 Glendale Avenue
P.O. Box 370
St. Catharines, Ontario
L2R 6V8

Tel : (905) 641-1932 Fax : (905) 641-5721



The Great Lakes - St. Lawrence Seaway System
Le réseau Grands Lacs - Voie maritime du Saint-Laurent

Nous demandons aux capitaines / aux pilotes de formuler directement à l'équipe de l'écluse leurs commentaires / préoccupations relativement au système d'autopositionnement du navire, pour que les membres de l'équipe enregistre ces commentaires sur la formule appropriée.

Note : Les capitaines / les pilotes doivent savoir que l'équipement pour ces nouvelles technologies est installé à proximité des murs de l'écluse et qu'il pourrait être endommagé si une partie du navire devait surplomber le mur de l'écluse. Par conséquent, il faut prendre toutes les précautions nécessaires au moment des manœuvres à l'intérieur du sas de l'écluse

Alvina Ghirardi
Gestionnaire, Services du canal
St. Catharines, Ontario
23 mars 2011

The St. Lawrence Seaway Management Corporation
Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent

Région Maisonneuve
151, rue de l'Écluse
Saint-Lambert, Québec
J4R 2V6

Tél : (450) 672-4115 Téléc. : (450) 672-8493

Niagara Region
508 Glendale Avenue
P.O. Box 370
St. Catharines, Ontario
L2R 6V8

Tel : (905) 641-1932 Fax : (905) 641-5721